



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement d'Anjou.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2004

Au budget d'investissement original prévu pour 2004, s'est ajouté 350,0 \$ provenant du report des sommes non dépensées en 2003 ainsi qu'un montant de 272,0 \$ que l'arrondissement a injecté à même ses surplus accumulés.

Volet protection

Afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal, l'arrondissement prévoit réaliser en 2004 les projets suivants et y investir les montants indiqués : travaux de réfection dans les rues, incluant des travaux majeurs du boulevard Joseph-Renaud et du boulevard des Sciences et ce, afin de suivre notre programme de réfection de chaussée annuel (2,2 M\$), réaménagement de parcs (1,0 M\$), l'achat de véhicules pour la voirie (500,0 \$), travaux majeurs de réfection d'immeubles (600,0 \$) et finalement des travaux de bouclage du réseau d'aqueduc sur la voie de service du boulevard Métropolitain (650,0 \$).

Volet développement

Dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens, l'arrondissement prévoit la mise en place d'une piste cyclable hors rue, (150,0 \$) sur le boulevard les Galeries d'Anjou entre Jean-Talon et Saint-Zotique ce, dans le but de relier la piste cyclable du côté nord-est de l'arrondissement à celle du côté nord-ouest. La prochaine étape dans ce dossier est de relier ces deux tronçons au côté sud-ouest de l'arrondissement par une passerelle au dessus de l'Autoroute 40 au niveau du boulevard les Galeries d'Anjou. Également, l'arrondissement prévoit l'aménagement du secteur Anjou-sur-le-Lac (550,0 \$).

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2005

En 2005, un montant d'investissement de 5,1 M\$ correspondant à des emprunts à la charge des contribuables de 5,1 M\$ sera alloué dans le programme d'investissement de l'arrondissement.

En raison des modifications apportées au programme triennal d'immobilisations au niveau du « fonds de l'eau », nous avons soumis ou listé quelques projets pour un total de 1,0 M\$. Il est impérieux de procéder à la modernisation de la station de pompage de Belfroy qui date du début de la municipalité, soit près de 40 ans et dont les panneaux de contrôle sont désuets et le remplacement de pièces très précaire. Ce projet sera celui priorisé par l'arrondissement.

Volet protection

L'arrondissement prévoit pour 2005 environ 3,3 M\$ dans son programme de réfection de pavage. Nous avons également prévu des montants additionnels pour les dossiers de l'amiante dans les édifices municipaux (100,0 \$) et la mise aux normes des feux de circulation (190,0 \$) dans le cas où les travaux amorcés en 2004 et complétés en 2005 nécessiteront des modifications ou des ajustements.

Il est de l'intention de l'arrondissement de procéder au réaménagement de parcs anciens afin de moderniser les jeux et le mobilier urbain dans ces aires de loisirs (515,0 \$).

Volet développement

L'arrondissement prévoit prolonger le sentier piétonnier le long du bassin de rétention (400,0 \$) et ce, à la suite de son plan directeur de développement du secteur Anjou-sur-le-Lac.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement d'Anjou prévoit que les investissements du PTI 2005-2007 n'auront pas d'impact notable sur le budget de fonctionnement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2005	2006	2007	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68509	Acquisition d'équipement et développement de systèmes informatiques	50,0	100,0	100,0	250,0	-	250,0
36147	Construction d'un centre communautaire et culturel	-	-	2 000,0	2 000,0	-	2 000,0
40014	Construction d'une piscine et d'une pataugeoire - centre Roger-Rousseau	-	325,0	500,0	825,0	-	825,0
10509	Développement résidentiel - Anjou-sur-le-lac	400,0	350,0	-	750,0	-	750,0
68709	Programme d'acquisition de petit équipement	25,0	25,0	-	50,0	-	50,0
59509	Programme de mise aux normes des feux de circulation	190,0	150,0	150,0	490,0	-	490,0
66509	Programme de protection des bâtiments administratifs	100,0	-	-	100,0	-	100,0
42509	Programme de protection des bâtiments sportifs	170,0	237,0	95,0	502,0	-	502,0
34509	Programme de réaménagement de parcs anciens	515,0	1 640,0	90,0	2 245,0	-	2 245,0
55510	Programme de réfection routière	3 298,0	1 821,0	1 713,0	6 832,0	-	6 832,0
68609	Programme de remplacement de véhicules	400,0	500,0	500,0	1 400,0	-	1 400,0
Total		5 148,0	5 148,0	5 148,0	15 444,0	-	15 444,0